

Direction de l'aménagement urbain et  
des services aux entreprises  
Division des permis et des inspections  
6854, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1N 1E1

## **FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICATS D'OCCUPATION ET D'AUTORISATION D'AFFICHAGE**

La réglementation sur l'occupation commerciale de la Ville de Montréal reflète la volonté des citoyens et des gens d'affaires de vivre ensemble le plus harmonieusement possible. En vertu du Règlement sur les certificats d'occupation et d'autorisation de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga- Maisonneuve certains permis (RCA10-27015), tous les emplacements où s'exercent une activité doivent être munis d'un certificat d'occupation et toutes enseignes extérieures nécessitent un certificat d'affichage.

Pour l'enregistrement d'une demande de certificat d'affichage, vous devez présenter deux copies de plans à l'échelle de l'enseigne, la longueur de votre commerce donnant sur rue, des photos de (des) enseignes installées, ainsi qu'un certificat de localisation si l'enseigne est au sol ou en saillie.

Pour déposer votre demande de certificat vous devez prendre un rendez-vous en communiquant au 514 872-7333. Une rencontre sera fixée avec un préposé à l'émission des permis pour l'enregistrement de votre demande de certificat d'occupation et/ou d'autorisation d'affichage.

Les frais d'étude sont de 185 \$ par certificat d'occupation et par enseigne et ne sont pas remboursables. Les demandes sont effectuées à nos bureaux et le paiement des frais peut se faire par carte de crédit Visa ou Master Card, argent comptant, paiement direct ou par chèque.

Le paiement des frais d'étude ne constitue ni un certificat ni une autorisation d'occuper un emplacement. L'occupation demandée peut être acceptée avec ou sans condition, tout comme elle peut être refusée. Les résultats de l'étude seront communiqués par courrier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec le(la) soussigné(e) au numéro de téléphone mentionné ci-après.

Afin d'accélérer le traitement de votre demande, veuillez remplir le formulaire de demande de certificat au verso.

# DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION

## 1- Identification de l'exploitant

Nom de la compagnie \_\_\_\_\_  
*Inscrire le nom de la compagnie propriétaire du commerce*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
*Inscrire le nom de la personne si c'est une entreprise personnelle*

Adresse postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

Représentant du requérant (s'il y a lieu)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

## 2. Raison sociale

*Nom d'affaires reconnu publiquement. Nom commun servant d'étiquette au commerce.*

Raison sociale \_\_\_\_\_

## 3. Usage

Usage \_\_\_\_\_  
*Inscrire les usages réels que vous exercez dans votre établissement. Exemple : épicerie, traiteur, vente de vêtement, antiquaire, coiffure, bureau.*

## 4. Identification de l'emplacement

Adresse du bâtiment \_\_\_\_\_  
*Inscrire l'adresse principale (si différente) du bâtiment ou le numéro civique de la porte d'entrée pour accéder au local.*

Niveau d'étage \_\_\_\_\_  
*L'étage doit être identifié selon les critères suivants :*

- RC, niveau accessible directement du trottoir sans descendre une marche;
- SS, niveau en bas du RC si on descend une marche ou plus pour y accéder à partir du trottoir;
- 2<sup>e</sup> étage, le niveau au-dessus du RC.

Numéro de local \_\_\_\_\_

Superficie du local \_\_\_\_\_  
*Inscrire la superficie totale du local (mur à mur) en mètres carrés.*

Largeur du commerce donnant sur rue \_\_\_\_\_

Autres locaux ou étages occupés \_\_\_\_\_  
*Indiquer tous les autres emplacements, locaux, étages formant la superficie locative occupée par l'exploitant dans cet immeuble. Un certificat par étage minimum.*

5. Date d'exploitation \_\_\_\_\_

6. Signature : \_\_\_\_\_